



EXPEDITION

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE QUINZE AVRIL

À la requête du :

CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est à LYON (Rhône), 18, rue de la République, représenté par son directeur général pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître Bruno PICARD, Avocat au Barreau de Paris, 7 rue de Sèvre, 75006 PARIS.

Agissant en vertu de :

Un acte reçu par Maître ETASSE, Notaire à Paris le 11 juillet 2011 ;

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère en date du 17 mars 2021 ;

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne), soussigné,

Me suis transporté ce jour, à 10 heures 15, à PARIS (17^{ème}), 110, rue Truffaut, assisté d'un expert chargé de procéder aux métrés et divers diagnostics nécessaires à la mise en vente des biens et droits immobiliers, à l'effet de procéder à la description des biens immobiliers sis à cette adresse et appartenant à Madame Ingrid FIGUERON, et formant :

- Lot n° 221 : dans le bâtiment B, escalier E, au 1^{er} étage, un appartement.

A l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

J'ai pu apprendre que le syndic de la copropriété était le Cabinet CLEMENT TOURON, 10, rue de Rome à PARIS 8ème.

L'appartement dont s'agit est situé au niveau du bâtiment sur cour, au 1^{er} étage, porte droite.

Sur place j'ai rencontré Madame FIGUERON, propriétaire à qui j'ai décliné mes nom, qualité, et l'objet de ma mission, cette dernière m'ayant donné son autorisation pour instrumenter, j'ai procédé en sa présence aux constatations suivantes :

Les lieux se composent de :

Une entrée dont le sol est en parquet, équipée de placards.

Dans l'entrée à gauche, un débarras dans lequel se trouve un ballon d'eau chaude.

Dans l'entrée porte face gauche, une pièce à usage de salle de séjour, dont le sol est en parquet et qui prend jour par une fenêtre.

Attenante à cette pièce principale, une cuisine dont le sol est carrelé, équipée d'un évier et qui prend jour par une fenêtre.

Dans l'entrée à droite, une pièce à usage de chambre à coucher, dont le sol est en parquet et qui prend jour par une fenêtre.

Attenante à cette pièce, une salle de douche dont le sol est carrelé, équipée d'un meuble vasque et d'une baignoire sabot, qui prend jour par une petite fenêtre.

Dans l'entrée à droite, un cabinet d'aisances intérieur dont le sol est carrelé, équipé d'une cuvette avec effet d'eau.

Je constate que les lieux sont en très mauvais état d'entretien et sont totalement encombrés d'objets et de détritux.

Il existe les traces d'un dégât des eaux au plafond.

Durant mes opérations, il a été procédé aux divers diagnostics et métrés nécessaires à la mise en vente du bien.

Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.

Les opérations se sont terminées à 11 heures 15 (durée des opérations 2 heures)

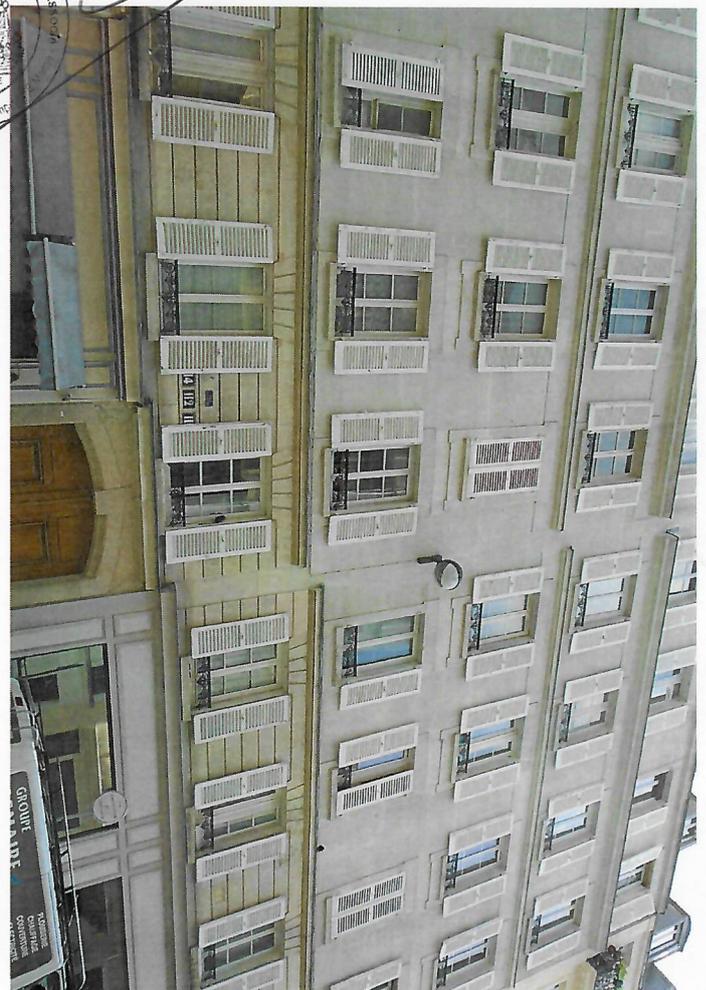
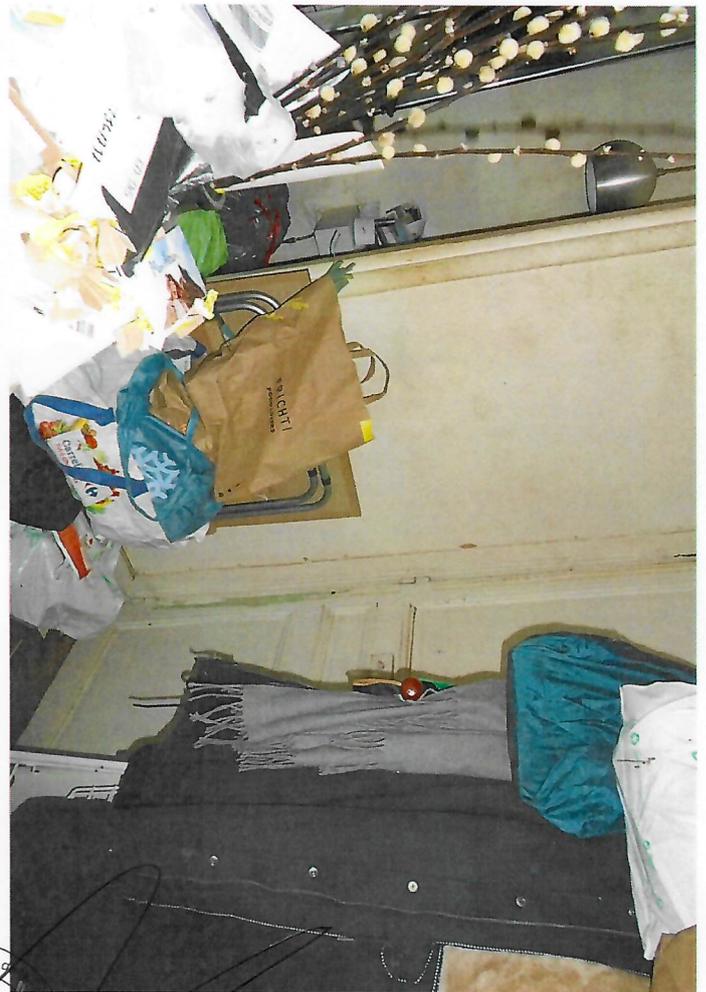
TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE
PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE
DE DROIT.**

Arnaud MARTINEZ







Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du15/04/2021.....